

Berne, le 30 octobre 1970

Les problèmes de l'information de l'opinion publique suisse
dans le contexte actuel de l'intégration européenne.

Résumé d'un échange de vues qui a eu lieu entre quelques membres
du Groupe de Travail "Historische Standortsbestimmung" et des
représentants de la Division du Commerce, le 26 octobre 1970.

Etaient présents :

M. l'Ambassadeur A. Weitnauer, Président

MM. les Conseillers nationaux P. Dürrenmatt
P. Freymond

M. le Professeur H. Lüthy

M. le Conseiller d'Etat R. Meylan

M. le Directeur P. Jolles

MM. K. Jacobi

B. de Tscharner

C. Eckenstein

G. Hentsch, rapporteur.



- 2 -

Le consensus s'établit d'emblée que l'ouverture prochaine des conversations exploratoires entre la Suisse et le Marché commun nécessite que l'on se préoccupe d'informer, et de la façon dont il convient d'informer, l'opinion publique suisse sur l'intégration.

Une distinction fondamentale est en outre à faire, de l'avis unanime, quant à la nature et à l'objet de cette information, - distinction qualitative qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec les pourparlers en deux temps tels que nous pouvons les prévoir : c'est ainsi que, durant la première phase, de nature purement exploratoire, l'effort d'information devra porter essentiellement sur le fait même de l'intégration, sur ses mécanismes propres et les problèmes que, par nature, elle pose à tout Etat; ce n'est qu'une fois que la seconde phase, celle de la négociation proprement dite et de ses choix, sera bien avancée que l'éventail des options possibles pourra, à l'intention de notre opinion, être déployé utilement et sans trop affaiblir la position tactique de nos négociateurs.

Enfin, dernier principe directeur, chacun s'accorde que l'Administration, s'il lui appartient bien de susciter et d'encourager un tel effort d'information, doit en même temps s'interdire de l'inspirer dans un sens ou dans l'autre. En d'autres termes, la fin dernière de cette information est de fournir à chaque citoyen les éléments nécessaires à un jugement personnel et indépendant.

La tâche première consistera donc à initier l'opinion publique au langage de l'intégration, à en préciser le vocabulaire à partir des notions les plus simples, à le purifier de toute ambiguïté et de tout ésotérisme inutile, bref : à en assurer l'unité.

- 3 -

C'est ainsi que MM. P. Dürrenmatt, P. Freymond et H. Lüthy suggèrent que soit dressé un glossaire, alphabétique et maniable, des termes de l'intégration, qui permettrait, sous forme imagée et parlant à l'imagination, un décodage de ses sigles et offrirait une description concise de ses notions fondamentales. On pourrait également songer à un abécédaire (Fibel) où l'intégration serait exposée de façon discursive.

Outre les notions de base et les problèmes proprement dits, il s'agira aussi, de l'avis du Directeur Jolles, d'informer par des moyens analogues notre opinion publique sur ce qui se produit à Bruxelles en fait d'intégration pratique : souvent la presse s'est contentée, pour des raisons faciles à comprendre, de n'attirer l'attention de ses lecteurs que sur les crises qui ont ponctué l'histoire du Marché commun; une description objective des principaux résultats atteints en 12 ans devrait faire apparaître aux yeux de l'opinion suisse la réalité que l'intégration est peu à peu devenue.

Si nous voulons briser l'apathie des masses et les éveiller aux questions de l'intégration, ce premier effort de vocabulaire est indispensable, mais non suffisant. L'Ambassadeur Weitnauer signale trois moyens de mobiliser l'intérêt actif de l'opinion : le premier consiste en un appel - dont on peut penser que pour beaucoup il ne sera pas vain - au sens des responsabilités civiles, à la conscience qu'a le citoyen de l'Etat; le second, d'essence pédagogique, consistera à présenter l'information sous une forme attrayante et stimulante; le troisième enfin, toujours puissant, sera de montrer comment l'intégration, dans tous ses aspects, touche directement les intérêts matériels de chacun.

De son côté, M. Eckenstein est d'avis que si l'intérêt de l'opinion s'est endormi, c'est que depuis trop longtemps nos autorités se sont ingénérées, et avec succès, à la "sécuriser"

- 4 -

outre mesure; si les déclarations officielles sur l'intégration (comme sur d'autres sujets d'ailleurs) étaient moins assurées, moins rassurantes, donnaient moins l'impression qu'aucun risque ne subsiste, si l'attitude officielle mettait l'accent sur les problèmes qui demeurent davantage que sur ceux qui sont résolus, bref, si un souffle d'aventure animait quelque peu notre politique officielle, il n'y a guère de doute que l'opinion publique se passionnerait davantage pour elle.

Quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre la masse, de nombreuses suggestions sont faites : M. Dürrenmatt pense qu'il est essentiel de faire d'abord l'éducation des éducateurs, et ceci par le canal des partis et des associations, au sein desquels des cellules travailleraient les problèmes en étroit contact avec l'Administration, qui serait la principale source d'information, et organiseraient en liaison avec des institutions telles que la "Société suisse de politique extérieure" ou le "Forum Helveticum" colloques, conférences et tables rondes : ainsi l'information descendrait, de proche en proche, jusqu'à la base.

M. P. Freymond signale qu'en Suisse romande, tout au moins, un effort d'information exemplaire a été fourni par la presse agricole et qu'il y a là un exemple de vulgarisation intelligente et efficace dont s'inspirer. Il faut associer l'ensemble de la presse suisse, la radio et la télévision à un effort de ce genre, auquel ces organes ne sauraient se dérober aussi longtemps qu'il s'agira, non de persuader, mais d'informer objectivement.

M. Meylan souligne le rôle de loin prépondérant qui est celui de la télévision parmi tous les autres "mass media". Il se demande si la liberté de presse qui, à juste titre, limite les possibilités d'action de l'Administration à travers les journaux, vaut également pour la télévision; elle jouit, à son sens, d'un monopole de fait (absence de toute concurrence) qui est aggravé par l'amateurisme

- 5 -

des mandarins qui la dirigent; en réalité, du fait même de son monopole, la télévision est à assimiler à un service public et l'Etat devrait exiger d'elle et de ses collaborateurs, non qu'ils forment l'opinion au gré de leur fantaisie et de leur humeur, mais qu'ils l'informent sérieusement.

M. Lüthy se demande s'il ne serait pas utile de recenser tous les efforts qui sont déjà faits, ici et là en Suisse, pour une meilleure information sur l'intégration, et s'il ne vaudrait pas la peine, à l'avenir, de les coordonner mieux que ce n'est le cas. Pourquoi ne pas imaginer une "centrale documentaire" mettant à la disposition de tous une documentation attrayante et accessible ? Pourquoi ne pas s'inspirer de tout ce qui peut avoir été fait déjà dans d'autres pays ?

Le Directeur Jolles souligne l'importance vitale des conférenciers en une pareille affaire tout en rappelant combien ils font cruellement défaut : un intérêt manifeste existe dans le public à l'égard de l'intégration, mais le plus souvent l'Administration ne dispose pas de conférenciers en nombre suffisant pour répondre à cette demande. Face aux choix de demain, n'incombe-t-il pas aussi aux hommes politiques de préparer les masses ?

Dans la phase finale des négociations entre la Suisse et le Marché commun, et une fois l'opinion publique suffisamment éclairée, l'Administration pourra et devra sortir de sa réserve et mobiliser l'approbation des masses pour la solution qu'elle aura pu négocier à Bruxelles. Selon M. Freymond, le moment sera alors venu pour le Conseil fédéral de "faire campagne", un peu comme ce fut le cas en 1919 avant l'entrée de la Suisse à la SDN. Ceux qui sont présents sont d'ailleurs unanimes à penser que mieux l'opinion connaîtra les vraies données de l'intégra-

- 6 -

tion, plus il sera aisé de la rallier aux solutions qui se dégageront de nos négociations avec le Marché commun.

*

Il est convenu qu'un bref résumé de cet échange de vues servira de base à une discussion générale de ces mêmes questions au sein du Groupe de Travail lors de sa réunion du 21 novembre.